

**DECISION N° 20221130_P_141
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

**Département de la
Haute-Loire**

**Arrondissement
D'YSSINGEAUX**

**Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20200630_D_108 du Conseil Communautaire du 30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

**Objet : Signature d'un contrat d'engagement avec Patrick BONNEFILLE dit « Melkior »
relatif à l'organisation d'un spectacle de magie en faveur des enfants du périscolaire de
Saint Ferréol d'Auroure.**

Le Président,

N° 20221130_P_141

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**Patrick BONNEFILLE
Rue de la source
42600 Chalais Le Comtal**

**Pour l'organisation d'un spectacle de magie en faveur des
enfants du périscolaire de Saint Ferréol d'Auroure**

Dates : Le mardi 13 décembre 2022

Durée : 1h00

Lieux : Salle Catherine COURBON Saint Ferréol d'Auroure

Montant : 600€ TTC soit :

- 295.55€ pour le GUSO
- 304.45€ pour l'intervenant

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 30 novembre 2022

Le Président,

Frédéric GIRODET

